Le projet Mobul sur les bons rails

AGGLŌMÉRATION • Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 22 janvier dernier, a officiellement soutenu le projet d'agglomération bulloise.

AURÉLIE LEBREAU

Cette fois, tout est en règle et Mobul – le projet d'agglomération bulloise au sens fédéral du terme – est définitivement sur les bons rails. Après avoir été déposé à la Confédération le 31 décembre dernier («LL» du 03 janvier), le Conseil d'Etat fribourgeois lui a apporté son soutien, dans sa séance du 22 janvier.

Dans un courrier adressé à l'Office fédéral du développement territorial, le gouvernement va même jusqu'à souligner «l'importance de ce projet pour assurer un développement harmonieux et cohérent du Sud du canton».

De quoi réjouir les cinq communes concernées par Mobul, Bulle, Riaz, Vuadens, Morlon et Le Pâquier. Hier les représentants de ces cinq ville et villages ont détaillé pour les médias le contenu de cet ambitieux projet d'agglomération. Si à ce stade rien de neuf n'est vraiment apparu, quelques précisions ont été apportées au niveau du calendrier et du coût total. Ainsi les initiants de Mobul seront conviés à Berne le 17 juin prochain pour une séance de travail avec la Confédération. Et la réponse, pour savoir si Mobul sera retenu et pourra donc bénéficier d'une part des 3,4 milliards de fr. destinés à des projets d'agglomération, sera connue vers la fin de cette année.

Pour l'heure Yves Sudan, conseiller communal bullois et président du comité de Mobul, reste très confiant. Un refus de Berne? «C'est quelque chose qu'on n'attend pas», répond-il.

Au niveau des investissements, l'ensemble du projet de Mobul se monte à 72,7 mio de francs. De cette somme, il faut retrancher 10,6 mio de fr. de mesures qui sont en train d'être réalisées à Bulle pour le réaménagement du centre-ville et qui sont donc payés par cette commune. Dans l'enveloppe des 72,7 mio, il faut aussi enlever un montant de 15 mio de francs, qui concerne l'élargissement de la voie ferroviaire Bulle-Broc, qui devrait être intégralement prise en charge par le canton. Ces travaux, souhaités par le Service des transports et de l'énergie, selon les affirmations hier des membres du comité de Mobul, devraient être réalisés entre 2015 et 2018.

Le premier train des subventions fédérales est planifié pour les années 2011-2014. A cette période, Mobul estime ses besoins à 40,5 mio de fr. et à 21,6 mio pour les années 2015-2018. Compte tenu du fait que le subventionnement fédéral variera entre 30 et 50%, la part des communes devrait s'élever entre 23,5 et 32 mio de francs, de 2011 à 2018. I